

RETOUR SUR



RAPPORT ANNUEL

Suivez Febelfin sur internet et sur les réseaux sociaux pour rester au courant des dernières actualités du secteur !



www.febelfin.be

CONTENU

Édito	4
Chiffres clés	6
Quel est le rôle de Febelfin ?	7
Le secteur financier, trusted enabler du financement de l'économie	9
2025 : une année de changements politiques et de dialogue renforcé	10
Fiscalité : un environnement en évolution rapide en 2025	11
Contribuer à un cadre européen compétitif et efficace	13
Soutenir l'écosystème financier	15
Soutenir les particuliers	16
Soutenir les entreprises	17
Partner in sustainability	19
Le rôle du crédit dans le financement de la transition énergétique	20
Soutenir la transition durable des entreprises	21
Gouvernance et cadre réglementaire durable	23
Reliable protector	24
Agir contre les fraudes par la sensibilisation	25
Accompagner l'évolution des paiements	29
Renforcer la sécurité, l'intégrité et la prévisibilité du système financier	30
Driver of inclusiveness	33
Éducation financière	34
Inclusion numérique et accessibilité bancaire	36
Investir dans les compétences et l'expertise	39
Renforcer l'inclusion et la diversité dans le secteur financier	40
Annexe : le rapport de durabilité de Febelfin	42

Édito

L'année 2025 a été une année charnière, marquée par des évolutions politiques, économiques et géopolitiques majeures, en Belgique comme en Europe.

La formation du nouveau gouvernement fédéral belge a constitué un moment important pour notre pays. Febelfin a accueilli positivement plusieurs orientations visant à renforcer la compétitivité et la résilience de notre économie. Dans le même temps, certaines mesures ont suscité de fortes préoccupations au sein du secteur financier. L'augmentation de la taxe bancaire, dans un contexte déjà marqué par une pression réglementaire et opérationnelle élevée, ainsi que les modalités d'introduction de la taxe sur les plus-values, ont accentué la pression globale sur le secteur financier en Belgique.

Ces évolutions interviennent à un moment où les défis économiques et sociétaux nécessitent plus que jamais un secteur financier solide, capable de soutenir durablement les ménages, les entreprises et les investissements stratégiques indispensables à l'avenir de notre économie.

Le secteur financier joue un rôle central : il constitue un levier essentiel pour financer l'innovation, la transition énergétique et le renforcement de la résilience économique européenne.

Dans un environnement international en mutation rapide, marqué notamment par des tensions géopolitiques persistantes et une recomposition des équilibres économiques mondiaux, la question de l'autonomie stratégique européenne s'est imposée avec force. Dans ce contexte, le secteur financier joue un rôle central : il constitue un levier



Karel Baert
CEO de Febelfin

essentiel pour financer l'innovation, la transition énergétique et le renforcement de la résilience économique européenne. Le secteur financier belge entend contribuer pleinement à cet objectif en accompagnant les investissements nécessaires au renforcement de la souveraineté économique et technologique de l'Europe. Pour cela, il est indispensable de disposer d'un secteur bancaire suffisamment compétitif, en Belgique comme en Europe. Un nouvel équilibre

doit être trouvé, avec un allègement progressif de la pression réglementaire, afin de permettre aux établissements financiers de remplir pleinement leur mission de financement de l'économie. Enfin, il est urgent de progresser concrètement vers la création d'une véritable Union de l'épargne et des investissements.

C'est dans cet environnement exigeant et en constante évolution que Febelfin a poursuivi sa mission : représenter le secteur, accompagner ses membres, dialoguer avec les autorités et contribuer activement aux grandes transformations économiques et sociétales.

Et c'est dans ce cadre que s'inscrit le présent rapport annuel.

Celui-ci reflète la manière dont le secteur financier belge a continué à assumer son rôle sociétal et économique en 2025, tout en se préparant aux défis des années à venir.

Le rapport est structuré autour de quatre piliers qui reflètent les priorités stratégiques du secteur :

En tant que **Trusted Enabler**, le secteur financier soutient les particuliers et les entreprises dans leurs projets de vie et d'investissement, tout en accompagnant l'évolution des usages et la transformation numérique de l'économie.

En tant que **Partner in Sustainability**, il contribue activement au financement de la transition durable et au développement d'outils permettant aux entreprises et aux ménages de s'inscrire dans cette transformation.

En tant que **Reliable Protector**, il renforce en permanence la sécurité, la stabilité et l'intégrité du système financier, notamment face aux risques de fraude, aux cybermenaces et aux défis réglementaires.

Enfin, en tant que **Driver of Inclusiveness**, il œuvre à renforcer l'inclusion financière, l'éducation financière et l'accessibilité bancaire pour l'ensemble de la population.

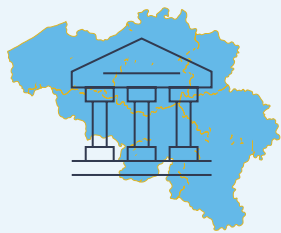
Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos membres pour leur engagement constant, leur expertise et leur contribution active aux travaux de la fédération.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un secteur financier solide, responsable et tourné vers l'avenir, au service des citoyens, des entreprises et de l'économie belge et européenne.

Bonne lecture !

Karel Baert, CEO de Febelfin

Le secteur financier belge en quelques chiffres clés



76
banques en Belgique

2 865
agences bancaires
au total



44 599
personnes employées

3 242
personnes recrutées
en 2024



9,7%
rentabilité des
capitaux propres

MISSIONS DE BASE

Financement de l'économie



307,9 milliards €
crédits aux ménages



190,6 milliards €
crédits aux entreprises
belges non financières



73,7 milliards €
crédits aux pouvoirs
publics belges



214 000
crédits hypothécaires ont
été octroyés en 2025 pour
un montant de plus de

40 milliards €



Pour le crédit à la
consommation,
11,6 milliards €
de crédits à tempérament
ont été octroyés en 2024



272 000
contrats de crédit aux
entreprises ont été conclus
en 2025 pour un montant de

62,2 milliards €

Banque numérique



15,3 millions
d'abonnements à la
banque en ligne



14 millions
d'abonnements à la
banque mobile

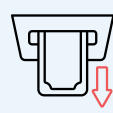
Paiements & retraits



4 milliards
de paiements par carte
en 2025, dont



66,5 %
de paiements sans contact



118,2 millions
de retraits d'argent aux
distributeurs de billets



3 379
distributeurs automatiques
de billets exploités par les
banques

Épargne & investissements



306,9 milliards €
sur les dépôts d'épargne
réglementés



19,1 %
de l'épargne était
investie dans des fonds
fin septembre 2025.
Cela dépasse la moyenne
européenne (10,7 %)



1,829 million
de Belges détenaient
27,4 milliards
en fonds d'épargne-pension



97,3 %
de l'épargne est
convertie en crédits

Contribution à l'État



447,1 milliards €
actifs gérés en Belgique
en 2024



>6 milliards €
d'impôts et de contributions aux
finances publiques belges, dont

>1,7 milliard €
d'impôts et de contributions
spécifiques au secteur

QUEL EST LE RÔLE DE FEBELFIN ?



MISSION

Febelfin défend les intérêts de ses membres et collabore avec eux afin de garantir un secteur financier fort, résilient et inclusif, qui soutient la croissance économique durable et l'innovation en tant que partenaire essentiel.

Tâches principales

INSPIRE

Représenter : nous unissons les voix de nos membres, défendons leurs intérêts et faisons valoir leurs points de vue avec détermination et de manière proactive dans le débat politique, économique et social.

→ **Soutenir** : nous apportons un soutien ciblé en fournissant des informations, des conseils, des formations et des opportunités de réseautage.

ENGAGE

Nous sensibilisons et construisons activement des **partenariats**.

CONNECT

Nous mettons tous nos membres en connexion et nouons des liens avec les décideurs politiques et les parties prenantes à tous les niveaux - du local à l'europpéen - afin de défendre les intérêts de nos membres.

VISION

Febelfin **défend les intérêts de ses membres**. En tant que fédération sectorielle, Febelfin représente ses membres auprès des décideurs politiques, des autorités de contrôle, de la presse et des autres parties prenantes. Elle le fait en apportant son expertise, en nouant des partenariats et en dialoguant.

Febelfin construit un secteur financier fort qui soutient la **croissance économique**. Un secteur financier qui absorbe les chocs économiques et qui est suffisamment résistant pour garantir la stabilité à long terme. Un secteur financièrement sain qui est capable de continuer à investir dans la société, les familles et les entreprises belges.

Febelfin construit un secteur financier sûr et résilient qui s'engage en faveur de la **(cyber)sécurité** et qui lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent en collaboration avec tous les partenaires sur le terrain.

Febelfin construit un secteur financier qui contribue à la transition vers une **société durable**. Un secteur qui finance des solutions innovantes face aux défis climatiques, qui renforce la résilience économique de la Belgique et jette les bases d'un avenir durable.

Febelfin construit un secteur financier **inclusif et accessible**. Un secteur qui s'engage activement à améliorer l'éducation financière et à combler le fossé numérique, afin que chacun puisse utiliser les services financiers de manière sûre et compréhensible.

Valeurs incarnées par Febelfin et ses membres

SOLIDE

En tant que secteur de référence, nous veillons à la sécurité et garantissons la résilience économique des familles et des entreprises. Nous assurons la stabilité, agissons avec intégrité et sommes transparents. Nous adoptons une attitude proactive pour relever les défis qui s'annoncent et continuer à offrir cette garantie afin que les gens soient conscients qu'ils peuvent compter sur nous. La confiance et la résilience sont au cœur de tout ce que nous faisons.

ACCESSIBLE

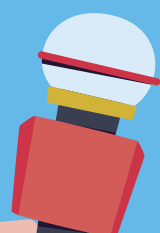
Nous veillons à ce que nos services soient faciles à comprendre et à utiliser, en tenant compte des besoins individuels de nos clients. En promouvant l'éducation financière, en réduisant la fracture numérique et en répondant aux attentes, nous rendons les services financiers accessibles.

HUMAIN

Les événements importants de la vie s'accompagnent souvent de décisions financières. C'est pourquoi, dans tout ce que nous entreprenons, le client est au centre de nos préoccupations. Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients. Grâce à notre empathie et à notre engagement, nous construisons des relations solides et durables et nous faisons en sorte que nos clients se sentent écoutés et soutenus.

INNOVANT

Nous encourageons l'innovation et sommes ouverts aux nouvelles idées et solutions. En adoptant de manière proactive de nouvelles technologies et des approches avant-gardistes, nous nous adaptons à l'évolution des besoins des clients et de la société. Notre attitude ouverte nous permet de continuer à apprendre, à nous développer et à façonner l'avenir du secteur financier.



Febelfin reste un interlocuteur régulièrement sollicité par les médias sur les sujets liés au secteur financier.

Febelfin a répondu à **498** sollicitations de presse en 2025.

Au total, la Fédération a été mentionnée dans plus de **900 articles** au cours de l'année, pour une audience médiatique cumulée estimée à **plus de 370 millions de contacts**.

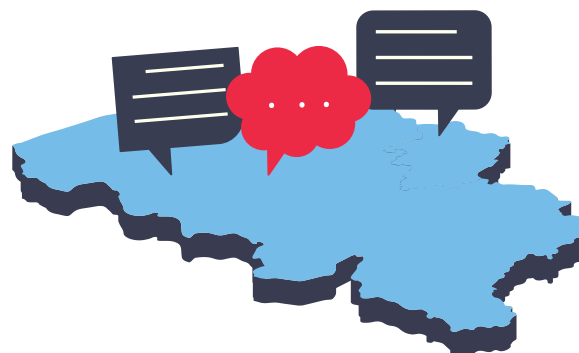
Le secteur financier, trusted enabler du financement de l'économie

Le secteur financier joue un rôle central dans le financement de l'économie. Il accompagne les ménages et les entreprises dans leurs projets, soutient l'innovation et contribue au développement d'un écosystème financier solide et performant, en Belgique comme au niveau européen. Face aux défis croissants en matière de compétitivité européenne et d'autonomie stratégique, disposer d'un secteur financier robuste constitue un enjeu majeur pour soutenir l'économie réelle et accompagner les grandes transitions.



2025 : une année de changements politiques et de dialogue renforcé

L'année 2025 a été marquée par d'importantes évolutions politiques au niveau belge, concernant lesquelles Febelfin a poursuivi un dialogue étroit et constructif avec les décideurs publics.



UN NOUVEL ACCORD DE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En janvier 2025, le gouvernement fédéral est parvenu à conclure un accord après plusieurs mois de négociations intensives. Si cet accord comporte certaines mesures particulièrement défavorables pour le secteur financier, notamment l'augmentation de la taxe bancaire, il reflète également l'influence concrète des positions défendues par Febelfin.

Plusieurs orientations reprises dans le texte final font écho aux priorités identifiées dans le mémorandum politique de Febelfin ainsi qu'aux échanges réguliers menés avec les décideurs politiques au cours des derniers mois. Il convient également de souligner que plusieurs dispositions ont été sensiblement atténuées dans la version finale de l'accord de gouvernement par rapport aux versions provisoires antérieures. Cette dynamique illustre l'importance d'un dialogue structuré entre le secteur financier et les autorités publiques dans un environnement économique et réglementaire en évolution rapide.

OPEN DIALOGUE : RENFORCER LA COMPRÉHENSION DU RÔLE DU SECTEUR FINANCIER

Dans ce contexte politique en mutation, Febelfin a poursuivi ses efforts visant à renforcer la compréhension du rôle économique et sociétal du secteur financier auprès des responsables politiques.

Febelfin a ainsi élaboré une note de vision en dix points sur l'avenir du secteur financier en Belgique. Ce document a servi de base à une série d'échanges avec les ministres, les partis politiques et les groupes parlementaires, avec l'objectif d'installer un dialogue ouvert et constructif autour des réformes structurantes pour l'économie belge.

AUDITIONS ET AVIS ÉCRITS : UNE PRÉSENCE ACTIVE AU PARLEMENT

Febelfin a également participé à plusieurs auditions parlementaires et consultations législatives sur des dossiers clés pour le secteur et pour l'économie belge.

Les interventions ont notamment porté sur des thématiques telles que la taxe sur les plus-values, la lutte contre le blanchiment, l'accessibilité du cash ou encore l'épargne-pension. Certaines de ces positions ont également été relayées dans le débat public via des communiqués et des prises de position, contribuant à renforcer la compréhension des enjeux financiers, tant pour les décideurs politiques que pour les citoyens.

Febelfin continuera à promouvoir un cadre politique et réglementaire permettant au secteur financier de remplir pleinement son rôle de financement de l'économie et d'accompagnement des ménages, des entreprises et des grandes transformations sociétales.



Fiscalité : un environnement en évolution rapide en 2025

Dans le prolongement des évolutions politiques intervenues en 2025, la fiscalité s’est imposée comme l’un des dossiers structurants pour le secteur financier.

Alors que de nouvelles propositions fiscales se sont succédé à un rythme soutenu, Febelfin s’est positionnée au cœur des échanges, en construisant des ponts entre les autorités, le secteur et ses membres. Dans un contexte où l’actualité fiscale et politique ne laissait que peu ou pas de répit, Febelfin a contribué à apporter orientation et clarté dans un paysage fiscal qui est devenu particulièrement complexe.

L’année a bien évidemment été fortement marquée par le dossier de la taxe sur les plus-values, devenu emblématique de l’intensité des travaux menés en 2025 dans le secteur. Au sein du Tax Committee et des groupes de travail consacrés à cette taxe, l’expertise sectorielle s’est concentrée autour d’analyses approfondies donnant lieu à des discussions longues et difficiles. Les textes législatifs ont évolué à plusieurs reprises, nécessitant pour le secteur une compréhension immédiate de chaque nouvelle adaptation, son évaluation et sa traduction en implications opérationnelles concrètes. Febelfin

a activement mobilisé toutes ses ressources pour accompagner au mieux ses membres tout au long de cette période particulièrement exigeante.

Pour le secteur, cette réforme implique des coûts et charges administratives supplémentaires non négligeables, tandis que pour les investisseurs, elle entraîne une complexité accrue. Par ailleurs, le fait que la loi instaurant une taxe sur les plus-values des actifs financiers n’ait toujours pas été approuvée par la Chambre en février 2026, mais que la mesure soit déjà entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026 dans le cadre de l’application d’un régime transitoire n’est pas de nature à simplifier la situation, bien au contraire.

Dans le contexte des discussions avec les autorités politiques, le secteur a aussi exprimé ses préoccupations concernant l’application de cette taxe en sus d’autres taxes existantes. Malgré celles-ci, le gouvernement a décidé de maintenir p. ex. la taxe Reynders, applicable à la composante obligatoire des fonds, ce qui conduit à une coexistence des deux régimes fiscaux, s’éloignant fortement de l’objectif de simplification du paysage fiscal.

Parallèlement, l'année 2025 a également été marquée par des mesures fiscales directement impactantes pour les institutions financières, dont l'augmentation de la taxe bancaire. Cet alourdissement exerce une pression financière supplémentaire sur les établissements financiers, dans un marché déjà marqué par des contraintes de coûts importantes et par les efforts nécessaires à la mise en œuvre et la retenue de nouvelles obligations fiscales, dont la taxation des plus-values. La hausse de la taxe sur les comptes-titres s'inscrit également dans ce contexte de pression fiscale particulièrement accrue pour les produits d'investissement bancaires.

Dans une perspective plus large, ces évolutions s'inscrivent dans un débat européen et national sur le rôle de l'investissement de détail dans le financement de l'économie. L'Union européenne encourage le développement de l'investissement des particuliers dans les marchés de capitaux, un objectif également soutenu au niveau fédéral, mais qui semble toutefois difficile à concilier avec les nouvelles mesures fiscales frappant les investissements. Dans ce contexte, le secteur souligne l'importance de veiller à ce que les mesures fiscales n'aient pas pour effet involontaire de décourager la participation des investisseurs particuliers aux marchés financiers.

Pour les fonds en particulier, l'importance d'un level playing field entre les différents types de fonds, indépendamment de leur pays d'origine, reste essentielle afin de permettre aux investisseurs de faire des choix fondés sur leurs besoins et leur profil de risque plutôt que sur des considérations fiscales.

Sur le plan de la numérisation et de la collaboration avec le SPF Finances, plusieurs avancées importantes ont également été enregistrées. Le lancement de la nouvelle application DIVTAX a constitué une étape importante, tout comme les travaux préparatoires intensifs autour du développement d'une API (application programming interface) entre les banques et le SPF Finances devant mener à davantage d'automatisation et de rapidité dans certains échanges. Dans ce cadre, Febelfin a d'ailleurs joué un rôle central de coordination, en veillant à maintenir l'équilibre entre faisabilité technique et objectifs de politique publique.

Le contexte international a également occupé une place centrale en 2025, notamment avec les travaux nécessaires à l'implémentation de directives telles que DAC 8 / CARF et leurs implications en matière de reporting et de compliance. Ces évolutions ont nécessité des analyses approfondies ainsi qu'un dialogue étroit avec l'administration fiscale. Au sein de la plateforme de concertation relative à la transparence fiscale internationale, les discussions ont ainsi, entre autres, porté sur la clarification des nouvelles règles, la cohérence de leur interprétation et la recherche de solutions opérationnelles adaptées pour le secteur.

Au travers de ces nombreux dossiers, un élément est resté constant : l'année 2025 a démontré le rôle essentiel de la fédération lorsque les cadres législatifs évoluent rapidement, que les délais sont serrés, voire impossibles et que le secteur a besoin de visibilité et de sécurité juridique.

Grâce à l'étroite collaboration et à la forte implication de ses membres, Febelfin a ainsi pu faire face à une année exceptionnellement intense et dense. Cela n'aurait pas été possible sans pouvoir compter une fois de plus sur la qualité, l'indépendance et l'expertise reconnue au sein des départements fiscaux des membres.



Contribuer à un cadre européen compétitif et efficace

Si plusieurs initiatives européennes sont détaillées dans les chapitres thématiques de ce rapport, cette section met en perspective les grandes orientations politiques et réglementaires qui ont structuré l'année 2025 au niveau européen.

Ce qui a principalement dominé l'agenda en 2025, et continuera de le faire en 2026, est la nécessité urgente de renforcer la compétitivité de l'Europe dans un contexte international et d'accroître son autonomie stratégique.

Dans ce contexte, la simplification du cadre réglementaire applicable au secteur financier, afin de soutenir les défis de financement considérables nécessaires à la réalisation de cette ambition, ainsi que le renforcement de l'Union de l'épargne et de l'investissement, sont des éléments essentiels.

UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE EUROPÉEN EN ÉVOLUTION

Dans un environnement économique et géopolitique en mutation rapide, le cadre réglementaire européen joue un rôle déterminant pour la capacité du secteur financier à soutenir l'économie réelle. En 2025, la nouvelle dynamique politique européenne s'est traduite par une attention accrue portée à l'innovation, à la sécurité économique et à l'autonomie stratégique de l'Union.

À ce titre, Febelfin suit de près l'évolution des priorités européennes et souligne le rôle stratégique et sociétal essentiel du secteur financier. La fédération rappelle notamment l'importance d'un cadre réglementaire proportionné et cohérent, permettant au secteur de financer efficacement les ménages, les entreprises et les grandes transitions économiques.

DÉFENDRE LES PRIORITÉS DU SECTEUR DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL EUROPÉEN

À chaque étape du processus législatif européen, Febelfin a activement relayé les positions et préoccupations de ses membres auprès des décideurs européens. Une attention particulière a notamment été portée aux dossiers suivants :

- le cadre relatif aux titrisations ;
- la réglementation européenne des paiements (PSR et PSD3) ;
- le paquet Omnibus en matière de durabilité (CSRD et CSDDD) ;
- la stratégie européenne d'investissement de détail ;
- l'euro numérique ;
- le paquet infrastructures de marché ;
- le cadre d'accès aux données financières (FiDA).

Ces dossiers resteront prioritaires dans les années à venir.

Dans chacun de ces domaines, Febelfin s'attache à concilier les objectifs du législateur européen avec les réalités opérationnelles du secteur, tout en attirant l'attention sur les difficultés pratiques pouvant apparaître lors de la mise en œuvre de certaines législations.

Si le secteur financier soutient globalement les objectifs européens en matière de compétitivité, certains projets, comme **l'euro numérique** ou FiDA, soulèvent des questions importantes sur l'opportunité de telles initiatives au niveau européen. Febelfin souligne dès lors l'importance d'un dialogue continu afin de garantir un cadre réglementaire efficace et opérationnel.



SIMPLIFICATION RÉGLEMENTAIRE ET COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR FINANCIER

Febelfin suivra avec attention la publication attendue en 2026 du rapport de la Commission européenne sur la compétitivité du secteur bancaire européen. L'objectif de la Commission européenne visant à simplifier la réglementation est largement soutenu. Les banques belges soulignent depuis plusieurs années la complexité du cadre réglementaire et de supervision, qui entraîne des charges administratives et opérationnelles importantes. Cette simplification ne doit pas être interprétée comme un appel à la dérégulation, mais comme une condition nécessaire pour permettre au secteur de continuer à remplir pleinement son rôle dans le financement de l'économie belge et européenne.

Un cadre réglementaire plus lisible, plus cohérent et proportionné permettrait au secteur de soutenir plus efficacement les projets des entreprises et les besoins des ménages, tout en facilitant l'accès au financement. Cet enjeu est particulièrement important dans un contexte où la compétitivité européenne fait face à des défis croissants au niveau mondial.

Parallèlement, plusieurs initiatives européennes majeures continueront à structurer l'agenda du secteur, notamment les travaux relatifs à un éventuel 28^{ème} régime pour les entreprises innovantes, les initiatives Omnibus en matière fiscale, ainsi que les prochaines étapes vers la mise en place d'une Union de l'épargne et des investissements (SIU - Savings and Investments Union).

Dans ce contexte, le développement de marchés de capitaux européens performants constitue un enjeu dépassant largement le secteur financier. Des flux de capitaux plus fluides et plus efficaces bénéficient également aux entreprises et aux investisseurs européens.

Soutenir l'écosystème financier

Le secteur contribue également au bon fonctionnement de l'écosystème financier dans son ensemble, en soutenant le développement des marchés, des infrastructures financières et des services d'investissement.

PRIVATE BANKING : RENFORCER L'EXPERTISE DU SECTEUR EN GESTION DE PATRIMOINE

En janvier 2025, l'Association belge des membres de la Bourse, qui représentait principalement les sociétés de bourse actives en Belgique, a été intégrée avec succès dans la structure de gouvernance de Febelfin. Dans la foulée, le soutien aux activités de courtage en valeurs mobilières est devenu une composante intégrale des activités de private banking de Febelfin, ce qui souligne l'importance croissante de ces activités dans le paysage financier belge.

En tant que fédération sectorielle, Febelfin joue un rôle élargi en informant, conseillant et représentant les banques privées auprès des décideurs politiques et des autorités de surveillance.

MARCHÉS FINANCIERS ET INFRASTRUCTURES : SOUTENIR LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

En 2024, le débat autour de la Capital Markets Union a été relancé sous l'impulsion des rapports de Mario Draghi et d'Enrico Letta. Cela a conduit, en mars 2025, à des propositions visant la création d'une Union de l'épargne et des investissements européenne. Ce projet vise à mieux orienter l'épargne des citoyens européens vers des investissements productifs, à réduire la fragmentation des marchés de capitaux et à renforcer la compétitivité économique de l'Union européenne.

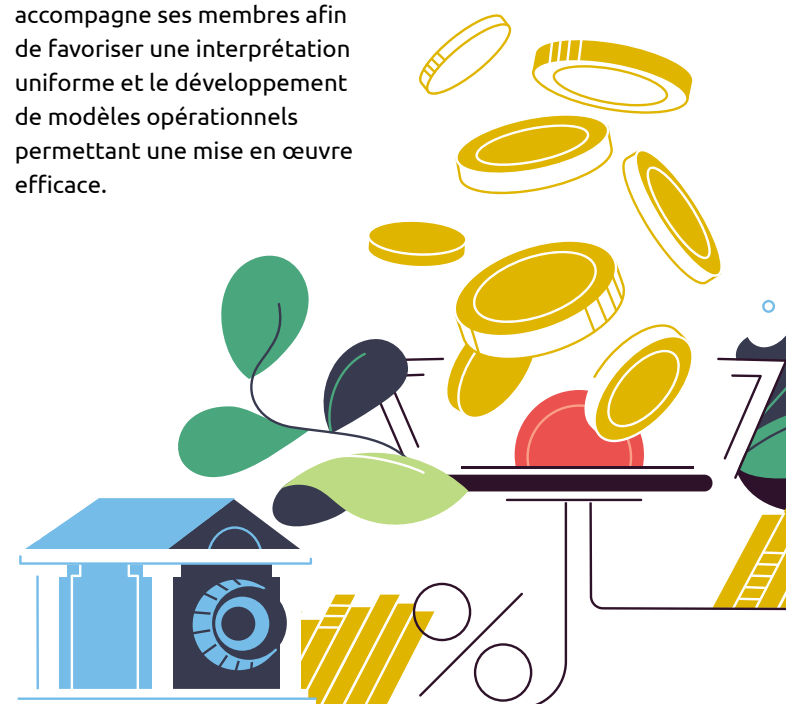
La SIU couvre l'ensemble de l'écosystème financier, du comportement d'épargne aux canaux d'investissement, en passant par les infrastructures de marché et la supervision. Febelfin et **BEAMA** contribuent activement aux discussions sur sa mise

en œuvre concrète, notamment dans le cadre du paquet Retail Investments Strategy, approuvé fin 2025 par les co-législateurs européens.

Febelfin a également organisé des actions de partage de connaissances et de clarification sur les évolutions législatives attendues, leur impact sur la gouvernance des produits, la transparence et l'éducation financière, ainsi que sur leur contribution à l'objectif européen de renforcer la participation des investisseurs de détail aux marchés de capitaux.

— Anticiper les évolutions des marchés et des infrastructures financières

La taxe belge envisagée sur les plus-values sur actifs financiers n'est pas sans impact sur le fonctionnement opérationnel des services liés aux titres, notamment en ce qui concerne certains corporate events et les transferts de portefeuilles entre institutions financières. Febelfin accompagne ses membres afin de favoriser une interprétation uniforme et le développement de modèles opérationnels permettant une mise en œuvre efficace.



En complément, le raccourcissement du cycle de règlement des transactions sur titres constitue une évolution structurante des infrastructures post-trade. Febelfin analyse la manière dont les infrastructures de marché, les institutions financières et leurs clients en Belgique peuvent se préparer à la transition vers un règlement en T+1, prévue pour le 11 octobre 2027 par l’Autorité européenne des marchés financiers (ESMA), ainsi qu’aux évolutions futures des modèles de règlement. Febelfin et ses membres participent activement aux groupes de travail techniques aux niveaux européen et national afin d’accompagner cette transition.

— **Soutenir le rôle de la Belgique comme centre financier**

Le secteur accorde également une attention particulière au positionnement de la Belgique en tant que centre financier et au soutien durable de l’économie. Febelfin adopte une approche écosystémique, en dialogue avec l’ensemble des parties prenantes concernées, telles que les émetteurs, les investisseurs, les institutions financières, les infrastructures de marché et les autorités de surveillance.

Par ailleurs, Febelfin suit de près les évolutions du droit des sociétés, notamment l’introduction de structures de droits de vote multiples pour les sociétés cotées et l’analyse des options de sortie pour les actionnaires majoritaires. Ces évolutions peuvent également contribuer à la réalisation des objectifs de la SIU.

Soutenir les particuliers

FINANCER LES PROJETS DES MÉNAGES

Les banques continuent d’accompagner les ménages dans le financement de leurs projets de vie, qu’il s’agisse d’un achat, d’une construction ou de la rénovation d’un logement. Après une reprise amorcée en 2024, l’année 2025 s’inscrit dans la continuité de cette dynamique positive pour la production de nouveaux **crédits hypothécaires**.

Cette évolution favorable s’explique notamment par la baisse des droits d’enregistrement en Wallonie et en Flandre, qui a stimulé l’activité sur le marché immobilier. En 2025, le nombre total de demandes de crédit hypothécaire, hors refinancements, a ainsi augmenté de plus de 6 % par rapport à 2024, tandis que les montants demandés ont progressé de 13 %.

Au total, près de 214 000 crédits hypothécaires, hors refinancements, ont été octroyés en 2025 pour un montant de plus de 40 milliards d’euros. Cela représente une hausse de près de 15 % en nombre et de près de 29 % en montant par rapport à l’année précédente, confirmant le rôle du secteur bancaire comme partenaire de confiance dans le financement responsable des projets immobiliers des ménages.

214 000
crédits hypothécaires

+40
milliards d’€

+15%
en nombre

+29%
en montant



Soutenir les entreprises

FINANCER LES ENTREPRISES

Le volume total des crédits aux entreprises en cours a atteint un niveau record à la fin du mois de décembre 2025, s'élevant à 202 milliards d'euros, soit une hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente.

Au quatrième trimestre 2025, le nombre de demandes de crédits a progressé de 2,7 % par rapport à la même période de 2024, tandis que le montant des crédits demandés a augmenté de 6,4 %.

Cette dynamique s'est traduite par une hausse du nombre de nouveaux crédits accordés : au quatrième trimestre 2025, 3,3 % de crédits supplémentaires

ont été octroyés par rapport au quatrième trimestre 2024. Le montant total des crédits accordés a toutefois diminué de 10,1 %, principalement en raison de l'octroi, au quatrième trimestre 2024, de plusieurs crédits d'un montant exceptionnellement élevé.

Les entreprises peuvent également se financer par le biais du leasing. En 2025, le montant des nouveaux contrats de leasing conclus a été supérieur de 3,4 % à celui de 2024. À la fin de l'année 2025, le volume total des contrats de leasing en cours s'élevait à 24,1 milliards d'euros, soit une hausse de 5,3 % par rapport à l'année précédente.

202 milliards €
encours de crédits fin 2025

+3% en 1 an

+2,7%
demandes de crédits

+6,4%
montant des crédits demandés



PLAN PME Renforcer l'accès au financement pour les entrepreneures

La Ministre des Classes Moyennes, des Indépendants et des PME, Éléonore Simonet, a élaboré un plan PME soutenu par l'ensemble du Gouvernement.

Ce plan accorde notamment une attention particulière à l'entrepreneuriat féminin et, en particulier, à l'accès au financement pour les entrepreneures.

Dans ce cadre, le Gouvernement procédera à une analyse comparative (benchmark) portant sur les crédits bancaires, les investissements réalisés par des business angels et les fonds de capital-risque. Cette analyse reposera notamment sur une collecte de données auprès des banques. Febelfin a confirmé sa pleine coopération à la mise en œuvre concrète des mesures du plan PME impliquant le secteur financier, et en particulier à la collecte des données.

MAKE 2025-2030 Valorisation de la propriété intellectuelle dans l'analyse de crédit

Le plan de compétitivité 2025-2030 prévoit une mesure visant à mieux valoriser les droits de propriété intellectuelle.

En concertation avec le SPF Économie et le cabinet du ministre compétent, Febelfin et les banques collaborent à une meilleure prise en compte des droits de propriété intellectuelle dans l'évaluation des dossiers de crédit. Febelfin a déjà convenu de plusieurs étapes concrètes avec le SPF Économie en vue de la mise en œuvre de cette mesure.

CAR-PASS

Les sociétés de leasing financier sont régulièrement confrontées à la revente frauduleuse de véhicules par le preneur de leasing. Cette pratique entraîne des conséquences négatives non seulement pour les sociétés de leasing, mais également pour les concessionnaires automobiles et les particuliers qui acquièrent ces véhicules.

Afin de limiter au maximum cette forme de fraude, le secteur du leasing a engagé un dialogue avec Car-Pass et le cabinet ministériel compétent afin d'examiner la possibilité d'indiquer sur le document Car-Pass qu'un véhicule est la propriété d'une société de leasing. Une telle mention renforcerait la transparence et contribuerait à prévenir les abus.

FACTORING Intégration des sociétés de factoring au sein de Febelfin

En 2025, Febelfin a accueilli les sociétés de factoring comme nouveaux membres.

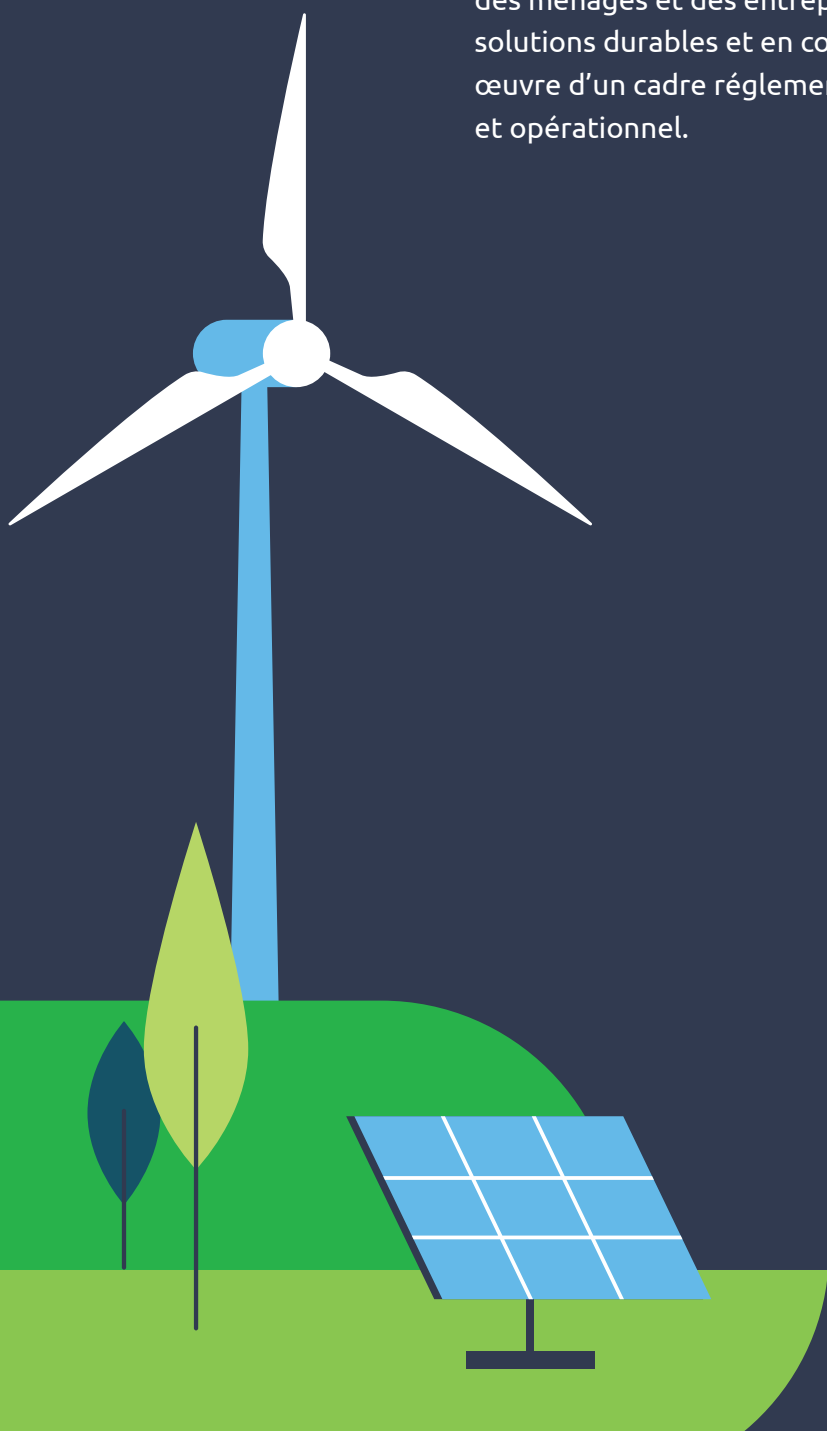
Ces sociétés disposent désormais, au sein de Febelfin, d'un forum dédié leur permettant de discuter des thématiques non concurrentielles propres à leur secteur, tout en bénéficiant du soutien et de l'expertise de la fédération.



Partner in sustainability

La transition durable constitue un enjeu majeur pour l'économie belge et européenne.

Le secteur financier joue un rôle clé dans son financement, en accompagnant les investissements des ménages et des entreprises, en développant des solutions durables et en contribuant à la mise en œuvre d'un cadre réglementaire européen cohérent et opérationnel.



Le rôle du crédit dans le financement de la transition énergétique

UN LEVIER DÉTERMINANT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le crédit constitue un instrument central pour soutenir la transition énergétique, en particulier dans le cadre de la rénovation d'un parc immobilier vieillissant. Néanmoins, la motivation des propriétaires tend à diminuer, notamment sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie, des réformes des primes et subsides ainsi que de certains signaux politiques perçus comme un assouplissement des exigences.

La transposition, d'ici 2026, de la directive européenne du 24 avril 2024 relative aux normes PEB dans les trois Régions nécessite toutefois d'accélérer la dynamique. Des mesures réglementaires et fiscales adaptées restent indispensables pour respecter les engagements climatiques internationaux.

L'ENGAGEMENT DU SECTEUR DU CRÉDIT

Depuis plusieurs années, le secteur du crédit participe activement à la réalisation de ces objectifs. Outre l'initiative européenne Energy Efficient Mortgages Initiative (EEMI) et le label Energy Efficient Mortgages (EEM), Febelfin a mis en place en 2023 un cadre dédié aux crédits hypothécaires « écoénergétiques ».

Depuis le début de l'année 2024, les banques rapportent à la Banque nationale de Belgique (BNB) la part des crédits hypothécaires contribuant au financement de la transition énergétique. La BNB accorde en effet une attention croissante à l'efficacité énergétique des biens immobiliers pris en garantie.

L'accès aux bases de données régionales PEB constitue un enjeu majeur pour les prêteurs, afin de garantir une visibilité permanente sur le certificat PEB le plus récent des biens figurant dans leur portefeuille de garanties. La BNB demande en effet

à chaque prêteur de pouvoir présenter une image verte de son portefeuille sur le plan prudentiel. Le politique semble avoir entendu ce message : l'accord gouvernemental 2024-2029 prévoit l'établissement, en concertation avec les Régions, d'un cadre pratique permettant l'accès aux bases de données des certificats PEB. Les paramètres nécessaires à cet accès et à cette utilisation ne sont toutefois pas encore en place dans les trois Régions. Il conviendra dès lors de poursuivre activement le dialogue avec celles-ci en 2026.

LE PROJET EUROPÉEN LIFE BE FREE

En 2023, Febelfin a obtenu un financement européen dans le cadre du programme LIFE Clean Energy Transition. Le projet Life BE FREE (Belgian Financing Roundtables on Energy Efficiency), coordonné par Febelfin, rassemble six partenaires : Febelfin, VVSG (Association des villes et communes flamandes), Wattson, Embuild, The Shift et Idea Consult. Lancé en octobre 2023 pour une durée de trois ans, ce projet vise à accélérer le développement des financements durables en facilitant la collaboration entre les acteurs du crédit, du secteur de la construction et les pouvoirs publics.

Le projet arrivera à échéance en septembre 2026 et devrait évoluer vers une version 2.0.

En 2025, le consortium a organisé deux tables rondes nationales. Trois axes prioritaires ont en outre été traités lors des tables rondes dédiées : le train de rénovation, la rénovation du marché locatif et le crédit social. Au total, neuf tables rondes ont été organisées, réunissant plusieurs dizaines d'acteurs fédéraux et régionaux, en étroite collaboration avec les cabinets ministériels compétents.

LES CRÉDITS À LA CONSOMMATION : un moteur pour la transition verte

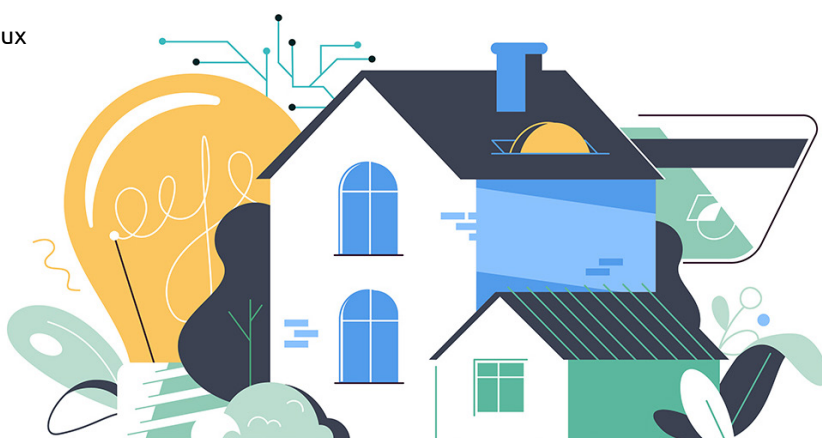
Les **crédits à la consommation** participent à la transition écologique, en soutenant notamment les investissements écoénergétiques dans les logements et le financement de véhicules plus propres.

En 2025, près de 76 000 crédits ont été accordés pour des rénovations ou des investissements visant des économies d'énergie, soit une hausse de 6,4 % en nombre et 15,3 % en montant par rapport à 2024. Cette progression s'explique par une augmentation des financements destinés à des mesures telles que l'installation de pompes à chaleur, de panneaux solaires ou d'une isolation supplémentaire.

76 000
crédits à la consommation pour la rénovation énergétique en 2025

Dans la mobilité durable, la part de véhicules « verts » continue également de croître : en 2025, 9 600 crédits ont été octroyés pour l'achat de véhicules neufs émettant moins de 50 g de CO₂/km, et 4 000 pour des véhicules d'occasion répondant aux mêmes normes.

L'année 2025 s'est ainsi conclue sur une dynamique positive pour les crédits à la consommation liés à la transition écologique, illustrant une prise de conscience accrue des consommateurs en matière de rénovation énergétique et de mobilité plus propre.



Soutenir la transition durable des entreprises

Au-delà du financement direct de la transition, le secteur financier contribue également à structurer l'écosystème durable en développant des outils, des standards et des cadres permettant aux entreprises d'intégrer progressivement les enjeux ESG dans leur stratégie et leur reporting.

KUBE ESG : une plateforme au service des PME et des organisations

Le 18 novembre 2025, **Kube ESG** a été officiellement lancé. Avec cette plateforme, les PME belges et les organisations, ainsi que les entreprises qui ne sont pas (encore) légalement tenues de publier un reporting en matière de durabilité, disposent d'une solution accessible pour cartographier et structurer leurs efforts en matière de durabilité.

Kube ESG est une plateforme numérique qui permet aux entrepreneurs de collecter facilement leurs données ESG et de les partager, sous la forme d'un rapport structuré, avec leurs clients, leurs banques et d'autres partenaires.

Elle a été développée à l'initiative de Febelfin par Isabel, en étroite collaboration avec les quatre grandes banques belges : Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC. Sa conception s'est appuyée sur un large consensus, avec les conseils des pouvoirs

publics, d'entreprises, des sociétés publiques d'investissement et des fédérations sectorielles. Ensemble, ces acteurs poursuivent un objectif commun : offrir aux entrepreneurs une plateforme unique et accessible pour gérer et partager leur profil de durabilité, selon le principe « only once ».

Lors de l'événement de lancement, Éléonore Simonet, Ministre des Classes Moyennes, des Indépendants et des PME, a exprimé son soutien à l'initiative :



« Ma politique, résumée par le slogan « plus d'opportunités, moins d'obstacles », vise à réduire les charges administratives et à créer des opportunités pour les PME. Bien que l'obligation CSRD ne s'applique pas directement aux PME, celles-ci en ressentent indirectement l'impact via les exigences de leurs grands clients et des banques. Kube propose un outil innovant et accessible qui simplifie le reporting de durabilité, permettant aux entrepreneurs de se concentrer sur leur activité plutôt que sur des formalités supplémentaires. »

– Éléonore Simonet, Ministre des Classes Moyennes, des Indépendants et des PME

Le lancement officiel a constitué une étape importante, mais non une finalité. Sur la base des retours des différentes parties prenantes, Isabel continuera à faire évoluer la plateforme. Grâce à

Kube ESG, les entreprises peuvent franchir une première étape essentielle et se préparer de manière stratégique à la transition durable.

OMNIBUS I : un cadre simplifié et l'importance du reporting volontaire

La directive Omnibus I s'inscrit dans le paquet européen de simplification et vise à améliorer la cohérence et l'applicabilité de la législation en matière de durabilité, notamment la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et la Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD). Plusieurs obligations ont été reportées ou supprimées, tandis que le champ d'application a été restreint à un nombre plus limité de grandes entreprises.

Concrètement, le nombre d'entreprises tenues de publier un reporting de durabilité a été réduit de 90 % : en Belgique, il est passé de plus de 2 000 à 197 entreprises. L'objectif est de rendre les pratiques de reporting plus opérationnelles tout en améliorant la qualité et la cohérence des informations publiées.

Le secteur financier est, par principe, favorable à la simplification administrative et à la rationalisation, tant pour les clients que pour le secteur lui-même. Il constate toutefois que la simplification de la réglementation en matière de durabilité ne réduit pas les risques climatiques et ESG. Les institutions financières sont tenues, en vertu de la réglementation prudentielle et à la demande des autorités de supervision, de prendre ces risques en considération.

Pour ce faire, elles doivent disposer de données ESG suffisantes concernant leurs clients. Or, la directive Omnibus I limite la disponibilité de ces données. L'importance du reporting ESG volontaire s'en trouve dès lors renforcée. Dans ce contexte, la plateforme Kube ESG constitue un outil particulièrement pertinent. Le secteur est convaincu que l'élaboration d'un profil ESG par les entreprises est essentielle pour garantir une gestion résiliente, renforcer la robustesse et préserver la compétitivité future de celles-ci.

Gouvernance et cadre réglementaire durable

CRD6

La directive européenne CRD6, qui devra être transposée en droit belge en 2026, introduit de nouvelles exigences en matière de gouvernance interne pour les institutions financières et renforce leurs obligations en matière de durabilité et d'ESG.

Febelfin a contribué aux travaux préparatoires relatifs à la transposition nationale, notamment via des échanges avec le cabinet des Finances, afin de soutenir une mise en œuvre équilibrée, alignée sur le cadre européen et évitant l'introduction d'exigences administratives supplémentaires au-delà du texte européen.

Dans le même temps, l'Autorité bancaire européenne a poursuivi ses travaux relatifs aux lignes directrices en matière de gouvernance interne. Via la fédération européenne, Febelfin a transmis des contributions visant à garantir un cadre réaliste, opérationnel et apportant une réelle valeur ajoutée en matière de bonne gouvernance des institutions financières.

SFDR 2.0 : VERS UNE CLASSIFICATION PLUS LISIBLE DES PRODUITS DURABLES

En novembre 2025, la Commission européenne a publié sa version finale du projet de révision du règlement SFDR (« SFDR 2.0 »). Cette révision poursuit plusieurs objectifs principaux :

- fournir aux investisseurs finaux une information plus simple et plus exploitable ;
- renforcer l'orientation des flux financiers vers la transition durable ;
- rationaliser certaines obligations d'information pour les fournisseurs de produits financiers.

Parmi les évolutions majeures figure l'introduction d'un nouveau système de classification pour les produits financiers intégrant des caractéristiques ESG. Les actuelles catégories « article 8 » et « article 9 » seraient remplacées par trois nouvelles catégories reposant sur des objectifs plus clairs et mesurables :

- une catégorie « transition », pour les produits contribuant aux objectifs de transition durable ;
- une catégorie « ESG de base », pour les produits intégrant des facteurs de durabilité ;
- une catégorie « durable », pour les produits contribuant directement à des objectifs de durabilité.

Certaines adaptations techniques prévues pourraient avoir un impact important sur l'application des préférences de durabilité dans le cadre MiFID, notamment en raison de la suppression de certains indicateurs et obligations de reporting existants.

Dans l'ensemble, la proposition est globalement bien accueillie par le secteur de la gestion d'actifs, même si plusieurs éléments nécessiteront encore des analyses approfondies et d'éventuels ajustements.

La proposition doit désormais être examinée par le Parlement européen et le Conseil. L'application du nouveau cadre est envisagée au plus tôt pour la seconde moitié de 2028. Le secteur est toutefois d'ores et déjà encouragé à anticiper les évolutions introduites par cette révision.

PARTNER IN SUSTAINABILITY



Reliable protector

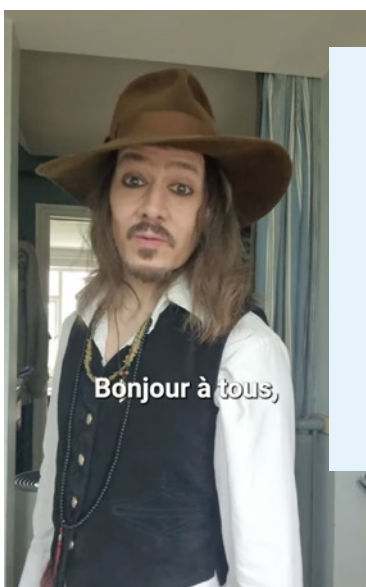
Le secteur financier contribue à la sécurité et à la stabilité du système financier. Il agit à travers la prévention de la fraude, la lutte contre la criminalité financière et l'adaptation continue aux cadres réglementaires. Ces efforts s'inscrivent également dans le développement continu d'innovations et de solutions de paiement sécurisées, adaptées à l'évolution des usages numériques. Ces actions visent à garantir un environnement financier sûr et résilient, au service des citoyens et de l'économie.



Agir contre les fraudes par la sensibilisation

DES CAMPAGNES DÉPLOYÉES AVEC SUCCÈS

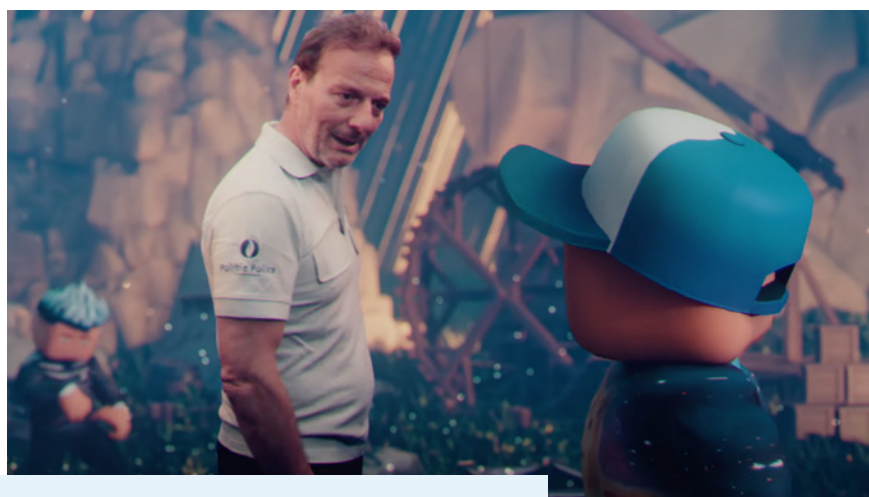
Chaque année, Febelfin déploie des campagnes de sensibilisation et mène des actions d'information afin d'aider les citoyens à mieux se protéger contre les fraudes.



Fraude aux sentiments : rester vigilant face aux faux profils

À l'approche de la Saint-Valentin, Febelfin a lancé une campagne de sensibilisation sur la fraude aux sentiments, mettant en garde contre les faux profils et l'utilisation de contenus générés par l'intelligence artificielle. Diffusée sur les réseaux sociaux et incarnée par un sosie de « Johnny Depp », la campagne visait à renforcer la vigilance du public face aux escroqueries émotionnelles et a atteint plus d'un million de vues.

→ [VOIR LA CAMPAGNE](#)



Sensibilisation aux arnaques dans le gaming

Febelfin a lancé une campagne de sensibilisation dédiée aux arnaques dans l'univers du gaming, afin d'alerter les jeunes et leurs parents sur les risques liés au partage de données personnelles via les jeux en ligne. À travers une approche ludique, portée notamment par Patrick Ridremont et Andy Peelman, la campagne met en garde contre les fausses récompenses, les sites de phishing imitant des plateformes de jeux et les offres trompeuses de monnaies virtuelles. Elle a atteint plus de 5 millions de personnes sur les réseaux sociaux.

→ [VOIR LA CAMPAGNE](#)



Soutien à la campagne Safeonweb contre la fraude aux investissements

Febelfin a également soutenu et largement relayé la campagne Safeonweb du Centre pour la Cybersécurité en Belgique consacrée à la fraude aux investissements en ligne. Face à l'ampleur du phénomène et aux pertes financières importantes que celui-ci engendre, cette campagne visait à renforcer la vigilance du public à l'égard des offres d'investissement

douteuses. Grâce à une forte mobilisation des partenaires et à une large diffusion médiatique, le message de prévention a touché un public étendu et contribué à sensibiliser les citoyens aux risques liés aux faux investissements.

→ [VOIR LA CAMPAGNE](#)

LES CHIFFRES DE LA FRAUDE À L'INVESTISSEMENT EN LIGNE EN BELGIQUE (PREMIER SEMESTRE 2025)

37.777,75 €
de perte moyenne par victime belge

65 %
des victimes sont des hommes

14,6 millions €
d'économies disparues



250 €
est souvent proposé comme premier investissement pour « tester » la plateforme

+24 %
de signalements en plus par rapport à 2024

DES ACTIONS MENÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

En complément des campagnes de sensibilisation, Febelfin a aussi consacré une attention soutenue, tout au long de l'année, à d'autres formes de fraude, parmi lesquelles la fraude à la demande d'aide, la fraude aux comptes à sécurité renforcée, la fraude au faux support technique bancaire, le phishing à la carte bancaire, les fausses offres d'emploi...

Une attention particulière a en outre été accordée aux tentatives de fraude reposant sur l'ingénierie sociale, au cours desquelles les fraudeurs usent d'une manipulation psychologique pour inciter les utilisateurs d'applications numériques, y compris via l'application itsme®, à répondre à des demandes frauduleuses. Dans ce contexte, Febelfin et Belgian Mobile ID ont uni leurs forces afin de sensibiliser le public face à la recrudescence de ce type d'arnaques.

La Hacker Hotline, de la camionnette au jeu de plateau

Après deux années couronnées de succès, la camionnette de l'escape room mobile The Hacker Hotline a pris sa retraite. Entre 2023 et 2025, elle a permis de sensibiliser près de 2 000 participants.

Face à l'engouement rencontré et à la forte demande, notamment du monde scolaire, Febelfin a choisi de prolonger cette dynamique en lançant Hacker Hotline 2.0, un jeu de société interactif. Destiné principalement aux jeunes, ce nouvel outil prend le relais en classe et vise à les sensibiliser de manière ludique aux formes de fraude en ligne, à la reconnaissance des situations suspectes et à l'adoption de bonnes pratiques de sécurité numérique. En très peu de temps, le jeu a été en rupture de stock.



→
Le jeu a remporté l'Award Impact de Mediawijs, le Centre d'expertise flamand pour l'éducation au numérique et aux médias.





Des flyers au service des victimes

Febelfin a développé deux nouveaux flyers pratiques à destination des victimes d'escroqueries en ligne. Le **premier** centralise l'ensemble des numéros anti-fraude des banques, disponibles 24h/24 et 7j/7, afin de permettre une réaction rapide en cas de suspicion de fraude. Le **second**, élaboré en collaboration avec la police locale, guide les victimes dans les démarches à suivre pour déposer plainte et rassemble les informations clés à fournir pour faciliter l'enquête. Conçus à la suite d'échanges avec le terrain et développés avec le soutien de partenaires tels que SAAMO, ces outils visent à garantir une information claire, accessible et utilisable par tous.

Phishing et mules financières

Depuis plusieurs années, les actions de sensibilisation menées auprès des jeunes accordent une attention particulière au phénomène des mules financières, un mécanisme largement utilisé par les organisations criminelles pour blanchir l'argent

volé en ligne. Une enquête conduite par Febelfin et Indiville met toutefois en lumière une vulnérabilité persistante des jeunes Belges face à ce phénomène : parmi les jeunes effectivement approchés, plus de 60 % ont accepté la proposition, malgré les efforts de prévention déployés.

Febelfin a créé en 2025 un dossier d'information intitulé « Si ça ressemble à du phishing, c'est probablement du phishing ! ». Celui-ci fait un état des lieux des fraudes en mettant en avant leur évolution et leurs formes actuelles.

LISEZ LE DOSSIER



Accompagner l'évolution des paiements

UNE ADOPTION NUMÉRIQUE TOUJOURS CROISSANTE

Les paiements constituent un élément central du fonctionnement de l'économie. Le secteur financier joue un rôle clé dans l'évolution des usages et dans le développement de solutions toujours plus efficaces. L'utilisation des espèces diminue de manière structurelle, tandis que les solutions numériques sont de plus en plus privilégiées au quotidien.

Cette tendance est confirmée par les résultats du **Baromètre des paiements numériques 2025**, étude réalisée par Ipsos pour la Vrije Universiteit Brussel et commandée par Febelfin, Bancontact Payconiq Company, Mastercard, Visa et Worldline. Le baromètre met en évidence une progression continue des paiements mobiles, notamment grâce à l'usage des codes QR, et confirme l'ancrage dans le quotidien des consommateurs des paiements par carte sans contact, perçus comme des moyens de paiement simples, rapides et sûrs.

2025 : MISE EN ŒUVRE GLOBALE DES VIREMENTS INSTANTANÉS

Le secteur bancaire a continué d'innover et d'élargir sa gamme de services centrés sur les besoins de l'économie numérique. Avec l'introduction du règlement européen sur les paiements instantanés, les virements instantanés sont désormais accessibles à l'ensemble des consommateurs, entreprises et institutions au sein de l'Union européenne. En Belgique, de nombreuses banques proposaient déjà cette fonctionnalité via leurs canaux numériques avant l'échéance réglementaire. Depuis l'automne

2025, cette possibilité a été généralisée : l'ensemble des banques peut désormais recevoir des virements instantanés et offrir à leurs clients la possibilité d'en initier, et ce sans frais supplémentaires.

Cette évolution se reflète dans les chiffres. En 2025, 305,2 millions de virements instantanés ont été effectués, soit une hausse de 54 % par rapport à 2024.

Un record journalier a été enregistré le 1^{er} décembre, avec 1 533 667 virements instantanés échangés en une seule journée. Ces chiffres illustrent la popularité croissante des virements instantanés en Belgique : en 2025, ils représentaient un peu plus de 31 % de l'ensemble des virements.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'il est nécessaire de trouver en permanence un équilibre entre la rapidité des paiements et la lutte contre la fraude en ligne. La progression des paiements instantanés s'accompagne donc d'efforts renforcés de la part des banques pour protéger leurs clients contre la fraude en ligne.



305,2 millions
de virements instantanés en 2025

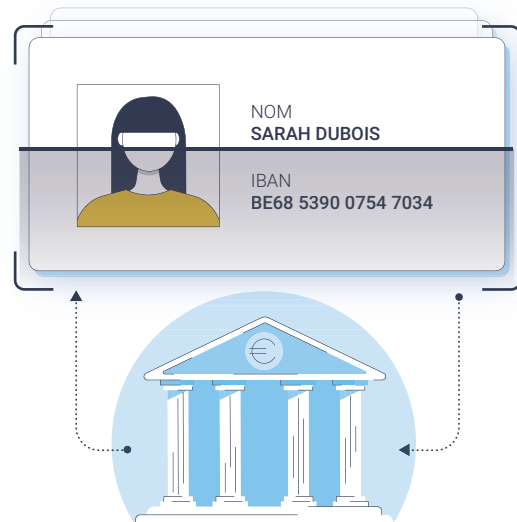
+54%

LA VÉRIFICATION DU NOM DU BÉNÉFICIAIRE

Depuis octobre 2025, la vérification du nom du bénéficiaire a été introduite dans le cadre des virements, afin de renforcer encore la sécurité des paiements, parallèlement à la mise en œuvre de la généralisation des virements instantanés. En Belgique, les banques avaient déjà commencé à déployer cette fonctionnalité de manière progressive avant cette échéance, avec un calendrier pouvant varier d'une banque à l'autre (canaux disponibles, périmètre des bénéficiaires, etc.). Concrètement, lors de l'encodage d'un virement, le client est averti si le nom du bénéficiaire ne correspond pas (ou seulement partiellement) au numéro de compte, ce qui permet de limiter les erreurs et de mieux prévenir certaines fraudes, notamment la fraude à la facture. Lorsque le nom et le numéro de compte ne correspondent pas, le client décide lui-même s'il souhaite malgré tout exécuter le paiement.

Pour accompagner les utilisateurs, une vidéo explicative avait également été réalisée afin de présenter simplement le fonctionnement de cette vérification. Une [FAQ](#) détaillée a aussi été développée, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

→ [VOIR LA VIDÉO](#)



Renforcer la sécurité, l'intégrité et la prévisibilité du système financier

Au-delà des actions de sensibilisation et des outils concrets, le secteur agit également en profondeur pour renforcer la sécurité, la stabilité et la prévisibilité du système financier, notamment à travers l'adaptation continue au cadre réglementaire national et européen.

SANCTIONS INTERNATIONALES ET STABILITÉ FINANCIÈRE

En 2025, alors que la guerre en Ukraine entrerait dans sa quatrième année, l'Union européenne a porté à 19 le nombre total de paquets de sanctions à l'encontre de la Russie. Le régime restrictif vise désormais plus de 2 700 personnes et entités liées à la déstabilisation de l'Ukraine.

Pour les banques belges, ces mesures impliquent un renforcement continu des dispositifs de filtrage des transactions et des contrôles clients. L'objectif est d'identifier et de bloquer toute opération impliquant, directement ou indirectement, des

personnes ou institutions sanctionnées, et de prévenir tout risque de contournement des mesures européennes.

Dans le cadre de la stabilité financière, Febelfin s'est également activement ralliée à la position du gouvernement belge dans le cadre des discussions européennes sur l'utilisation des avoirs publics russes immobilisés, principalement détenus auprès d'Euroclear, et qui pourraient être utilisés comme garantie pour un crédit de reconstruction en faveur de l'Ukraine. Il était en effet essentiel de préserver la confiance internationale dans les institutions financières européennes et belges, ainsi que la stabilité future de la Belgique.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

— En Belgique

Febelfin a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'accompagnement du secteur face aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Lors de la conférence AML Platform, Febelfin a mis en avant l'importance de la collaboration entre acteurs publics et privés, ainsi qu'entre acteurs du secteur

privé, afin de renforcer l'efficacité collective du dispositif AML (Anti-Money Laundering) en Belgique.

Febelfin a également participé à plusieurs auditions à la Chambre des représentants, qui ont mis en évidence les réalités opérationnelles du secteur et ont identifié des pistes d'amélioration. En parallèle, des échanges avec des secteurs à risque ont permis d'améliorer la compréhension des obligations AML. Dans ce cadre, Febelfin a publié des guidelines destinées aux ASBL et aux mutualités.

Febelfin a publié une brochure détaillant les efforts, les défis et les recommandations visant à renforcer l'efficacité des institutions financières dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

→ [LISEZ LA BROCHURE](#)



— Au niveau européen

Febelfin a contribué aux consultations relatives au package AML européen publié en 2024 et suit activement le développement des normes techniques et lignes directrices attendues en 2026, afin d'anticiper leur impact et d'accompagner les établissements dans leur mise en conformité.

Il permet une détection plus rapide des transactions suspectes, contribue à prévenir la fraude, le blanchiment d'argent et les détournements de fonds, tout en respectant strictement les exigences en matière de protection des données. Sur le plan opérationnel, ce système améliore également l'efficacité du contrôle tout en allégeant la charge administrative pour les avocats.

COMPTES DE TIERS DES AVOCATS : UN CONTRÔLE AUTOMATISÉ POUR RENFORCER LA TRANSPARENCE ET PRÉVENIR LA FRAUDE

En 2025, les banques belges et les Ordres d'avocats ont renforcé leur coopération dans la lutte contre la fraude grâce à la mise en place d'un système automatisé de contrôle des comptes de tiers des avocats et des opérations qui y sont effectuées. Ce dispositif permet désormais un contrôle continu et informatisé, visant à prévenir d'éventuels abus et à renforcer la transparence dans la gestion des fonds détenus temporairement pour le compte des clients, notamment dans le cadre de transactions immobilières ou de successions.

CADRE EUROPÉEN DES PAIEMENTS : PROTECTION ET INNOVATION

Dans le cadre de la révision de la directive sur les services de paiement (PSD3) et de la future Payment Services Regulation, Febelfin a représenté activement les intérêts du secteur bancaire belge au niveau européen.

Concernant la fraude, le secteur a plaidé pour une approche équilibrée visant à renforcer la protection des consommateurs tout en maintenant une responsabilité proportionnée pour les banques et en impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne de paiement. Un compromis politique a été trouvé fin 2025.

Febelfin a suivi de très près les négociations relatives aux textes, qui ont évolué de manière favorable. Par ailleurs, certaines positions défendues par Febelfin ont été retenues, notamment le transfert de la responsabilité secondaire vers les plateformes en ligne.

L'année 2026 sera consacrée à la préparation de l'implémentation du cadre, qui couvre également des sujets structurants tels que l'open banking.

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En 2025, Febelfin a participé à plusieurs consultations relatives à l'application de l'AI Act, entré en vigueur en août 2024. Certaines incertitudes juridiques subsistent, notamment sur la définition des systèmes d'intelligence artificielle et sur l'interprétation de certaines obligations.

Febelfin a poursuivi le dialogue avec les autorités belges afin d'apporter davantage de clarté et d'anticiper les implications opérationnelles pour le secteur. Parallèlement, la proposition de Digital Omnibus visant à simplifier certains éléments de l'AI Act est venue complexifier davantage le cadre d'implémentation.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES FINANCIERS À DISTANCE

Febelfin et ses membres ont été consultés dans le cadre de la transposition de la directive relative au marketing à distance des services financiers. Les contributions du secteur ont permis de corriger certaines incohérences dans l'avant-projet de loi.

Bien que la transposition ne soit pas encore finalisée, les membres travaillent déjà à

l'implémentation pratique des principes de la directive afin de garantir une protection élevée des consommateurs.

ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS VULNÉRABLES – BEWINDVOERING

Febelfin a poursuivi le dialogue avec l'Ordre flamand des barreaux et le Steunpunt Bewindvoering afin d'identifier les difficultés rencontrées par les administrateurs de biens dans leurs relations avec les banques.

Ces échanges ont permis de distinguer les difficultés structurelles des problématiques ponctuelles et d'identifier des pistes de solutions sectorielles. Les parties ont convenu de poursuivre ce dialogue de manière régulière.

SERMENT BANCAIRE

Au-delà des cadres réglementaires et des dispositifs opérationnels, la solidité du système financier repose également sur la culture éthique et la responsabilité individuelle des acteurs du secteur.

Depuis début 2025, une partie des collaborateurs du secteur bancaire doit prêter serment, s'engageant à agir en toutes circonstances avec intégrité, professionnalisme et dans l'intérêt du client. Cette démarche vise à renforcer encore la culture éthique du secteur et à consacrer l'importance de la protection du client dans l'exercice des activités bancaires.

Le serment s'applique notamment aux administrateurs, aux fonctions de direction ainsi qu'aux collaborateurs en contact direct avec les clients ou exerçant un contrôle sur ces activités. À terme, il pourrait concerner jusqu'à environ 60 % du personnel des institutions financières, illustrant l'ampleur de l'engagement sectoriel.

Driver of inclusiveness

L'inclusion financière, numérique et sociale constitue un levier essentiel pour renforcer l'autonomie et les compétences des citoyens. Le secteur financier contribue activement à cet objectif à travers des initiatives d'éducation financière, d'accessibilité bancaire, d'inclusion et de développement des compétences numériques.



Éducation financière

UNE PLATEFORME AU SERVICE DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE



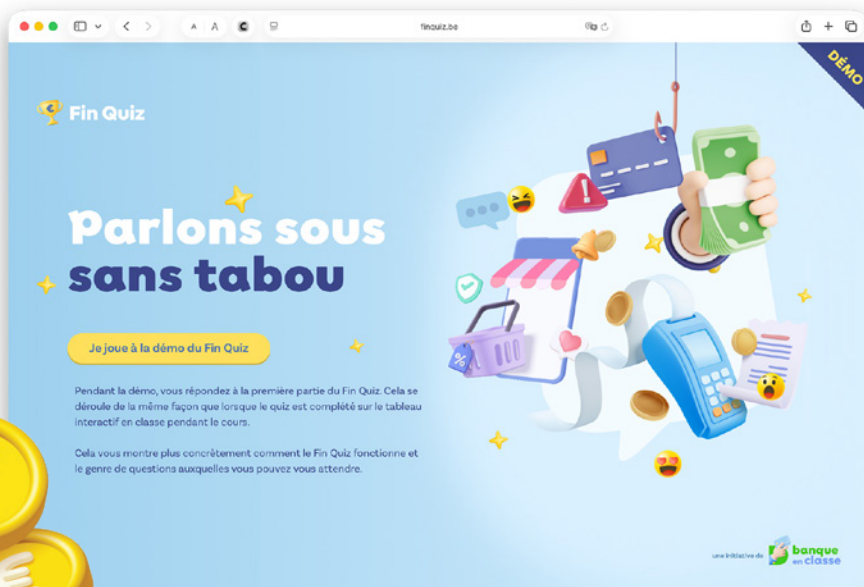
Banque en classe est une plateforme développée par Febelfin qui met en relation des collaborateurs du secteur financier et des enseignants de l'enseignement secondaire. Elle permet aux écoles de bénéficier de l'intervention de professionnels qui partagent leur expertise en classe, soit sous la forme d'un Fin Quiz, un quiz interactif et ludique, soit via un cours spécialisé portant sur une thématique choisie par l'enseignant directement via la plateforme.

En complément de ces interventions, Banque en classe met également à disposition des ressources pédagogiques destinées aux enseignants, comprenant des supports prêts à l'emploi, portant notamment sur l'épargne, le crédit, la fraude en ligne et les mules financières. L'objectif est de renforcer l'autonomie des jeunes et leur capacité à faire des choix financiers éclairés, en s'appuyant sur des outils concrets et adaptés à leur réalité.

Le programme a également bénéficié du soutien de la Ministre Glatigny, Première Vice-Présidente, Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement pour Adultes et de la Promotion de Bruxelles (Fédération Wallonie-Bruxelles), qui a pris part à une session consacrée au Fin Quiz.

→ banqueenclasse.be

Depuis son lancement, la plateforme Banque en classe a déjà suscité un large engagement, avec près de **300 écoles inscrites** et **1 000 volontaires** issus du secteur financier prêts à intervenir gratuitement en classe.





INVESTIR DANS SON AVENIR, PAS DANS UNE FONTAINE PORTE-BONHEUR

Febelfin a mené une campagne originale de sensibilisation à l'éducation financière, articulée autour d'une activation visible dans l'espace public, organisée à la place de Brouckère à Bruxelles. En détournant le symbole de la fontaine porte-bonheur, la campagne invitait le public à réfléchir à ses choix financiers et à ne pas abandonner son avenir aux mains du hasard, mais à s'informer et à agir de manière plus réfléchie en matière d'épargne et d'investissement.

Une étude menée par Febelfin montre que les Belges évaluent leurs connaissances financières à 6,8/10 en moyenne, le score étant encore plus faible chez les jeunes (6,4/10), ce qui confirme la nécessité de poursuivre les actions d'éducation financière auprès de l'ensemble de la population.

TECHNOPOLIS ET FEBELFIN : DÉCOUVRIR L'ARGENT DÈS L'ENFANCE

En collaboration avec Technopolis, Febelfin a lancé le « Distributeur automatique », une installation interactive destinée aux enfants de 4 à 8 ans. À travers une approche ludique et immersive, cette initiative permet aux plus jeunes de se familiariser avec des notions financières de base, telles que l'utilisation d'une carte bancaire, l'importance d'un code PIN sécurisé ou encore le fait que l'argent n'est pas illimité. L'initiative a déjà permis la distribution de plus de 20 000 « cartes bancaires » auprès des enfants participant à l'activité.

En encourageant les enfants à apprendre en expérimentant, le projet vise à poser dès le plus jeune âge les fondations d'une relation saine et consciente à l'argent, tout en impliquant également les parents et les enseignants dans cette démarche éducative.

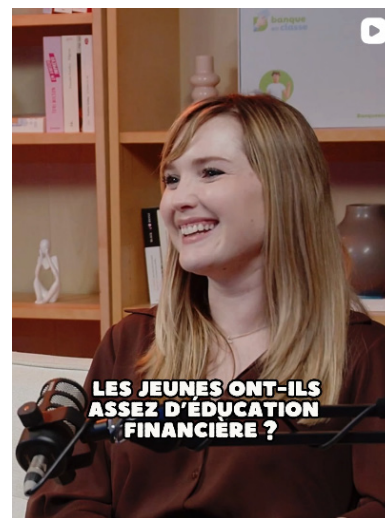


DES COLLABORATIONS QUI RENFORCENT L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

En 2025, Febelfin a renforcé ses collaborations avec des acteurs engagés afin de rendre l'éducation financière plus large et plus accessible. Nous avons ainsi soutenu la saison 2 du podcast « L'argent, entre nous » d'**Aube Invest**, qui explore les questions d'argent de manière concrète et compréhensible pour tous. Ce format aborde des thématiques proches du quotidien des jeunes adultes, telles que les premiers investissements, le crédit à la consommation, l'entrepreneuriat ou encore la gestion responsable du budget.

Parallèlement, les représentations Econometry de Kamal Kharmach dans les écoles se sont poursuivies en 2025, permettant aux élèves d'appréhender les notions financières par l'humour et l'échange direct.

Dans cette même dynamique, **BEAMA** a contribué également, de manière ponctuelle, à l'éducation financière sur le thème de l'investissement, notamment via des interventions dans les écoles et la mise à disposition de brochures d'information.



Inclusion numérique et accessibilité bancaire

SESSIONS D'INFORMATION SUR LA BANQUE NUMÉRIQUE ET LA SÉCURITÉ EN LIGNE

Depuis plusieurs années, Febelfin déploie à travers tout le pays des sessions d'information consacrées à la banque numérique et à la sécurité en ligne. Ces rencontres, majoritairement organisées en présentiel et complétées par des webinaires, permettent aux participants de mieux comprendre les services en ligne, les paiements électroniques et les réflexes essentiels de cybersécurité. Certaines sessions associent des représentants bancaires afin d'offrir aux visiteurs un accompagnement personnalisé et des réponses concrètes à leurs questions.

Ces initiatives s'appuient sur un vaste réseau de partenaires : les digibanques en Flandre, la police locale, les CPAS, les bibliothèques, les associations de seniors, les Maisons de quartiers de Bruxelles, etc. En Wallonie, la coopération structurée avec « J'adopte la banque numérique », impliquant le SPW, l'Agence du Numérique et les Espaces publics numériques (EPN), s'est poursuivie en 2025 et continue d'être développée en 2026.



En 2025, Febelfin a donné plus de **80 sessions** d'information sur la banque numérique et la sécurité en ligne auxquelles ont assisté **plus de 4 850 personnes**.

Febelfin a publié la brochure « L'accessibilité bancaire à la loupe », qui dresse un état des lieux des habitudes bancaires des Belges et des infrastructures physiques du secteur (agences, distributeurs, retraits en espèces).

→ [CONSULTEZ LA BROCHURE](#)

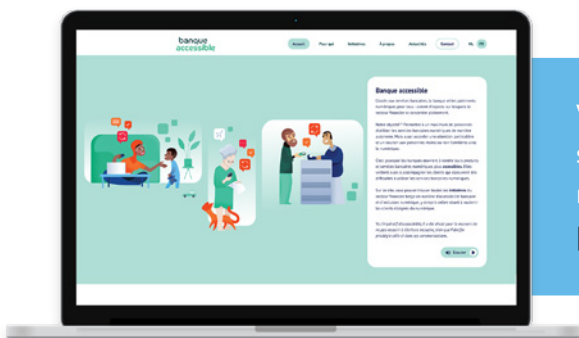
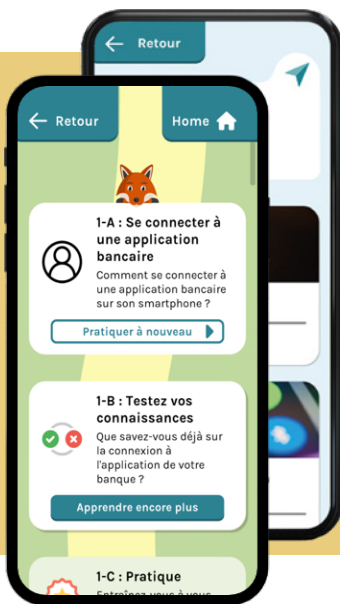


DIGIFACILE : LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR TOUS

Febelfin a lancé, en partenariat avec NewFutureLab, l'application **Digifacile**, un outil unique permettant d'acquérir les compétences numériques de base nécessaires pour utiliser en toute sécurité la banque en ligne, les achats sur internet et les services reposant sur les codes QR. Gratuit et disponible en français et en néerlandais, le projet a été développé à l'initiative de Febelfin, en étroite concertation avec

un large réseau de partenaires actifs dans l'inclusion numérique, afin de garantir son adéquation avec les besoins réels des utilisateurs. Testée par un panel d'utilisateurs diversifié, l'application vise avant tout à renforcer l'autonomie et la confiance des publics moins à l'aise avec le numérique, tout en offrant des possibilités de soutien supplémentaires pour les enseignants et accompagnateurs.

L'application peut être **téléchargée** sur iPhone (iOS) et sur Android.



Vous trouverez toutes les informations sur nos initiatives en matière d'inclusion numérique sur le site web **banqueaccessible.be**

BANKSWITCHING

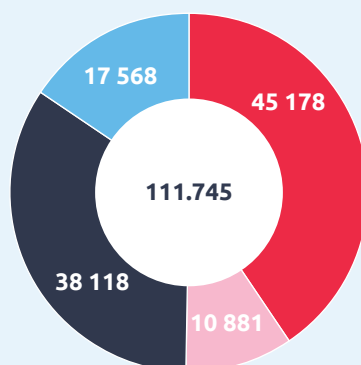
L'accessibilité bancaire repose aussi sur une information claire et actualisée des outils offerts aux utilisateurs. Febelfin a, dans ce cadre, remanié la brochure dédiée au service de mobilité interbancaire (Bankswitching). Ce service permet aux clients souhaitant changer d'institution pour leurs comptes à vue et comptes d'épargne d'effectuer ce transfert gratuitement, facilement et sans interruption des ordres de paiement récurrents, garantissant ainsi la continuité des opérations. Par cette communication renouvelée, Febelfin entend mieux faire connaître les modalités et types de changement de banque, afin d'assurer une mobilité bancaire accessible à l'ensemble du public.

[CONSULTEZ LA BROCHURE](#)



En 2025, 111 745 clients ont demandé à changer de banque via Bankswitching.

Types de changement de banque



- Clôture + transfert compte à vue
- Clôture compte à vue
- Clôture compte d'épargne
- Transfert compte à vue



ACCESSIBILITÉ BANCAIRE : MISE EN ŒUVRE DU CADRE EUROPÉEN

Le 28 juin 2025, l'European Accessibility Act (EAA) est entré en vigueur. Par cette réglementation, l'Union européenne introduit des exigences en matière d'accessibilité applicables à certains produits et services. Une attention particulière est notamment accordée à l'accessibilité des services bancaires destinés aux consommateurs.

De nombreuses réglementations européennes relatives aux services bancaires et financiers visent déjà à protéger les consommateurs et à leur fournir une information transparente, telles que MiFID, SECCI ou encore les KID. L'EAA ajoute désormais une

nouvelle couche réglementaire, en introduisant des exigences spécifiques en matière d'accessibilité. Celles-ci ont pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de prendre des décisions éclairées concernant certains services bancaires et financiers et de leur garantir un niveau de protection équivalent à celui des autres consommateurs.

Pour le secteur financier, il était essentiel d'assurer la compatibilité avec la réglementation financière existante. Afin de défendre cette position et de promouvoir une mise en œuvre pragmatique et ciblée, Febelfin a mené une concertation approfondie avec les autorités de supervision et les pouvoirs publics concernés, notamment à propos de l'application de l'exigence linguistique B2.

Investir dans les compétences et l'expertise

Investir dans les compétences est depuis plusieurs années au cœur des services RH des institutions financières. Par la formation, l'accompagnement et l'attention au bien-être au travail, Febelfin soutient l'autonomie durable des collaborateurs face aux évolutions du monde bancaire.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER

Febelfin a contribué cette année au débat sur l'intelligence artificielle au travail, en s'appuyant sur les accords conclus entre partenaires sociaux. Afin d'aider les collaborateurs à appréhender ces nouvelles technologies, une e-formation a été développée, complétée par des modules consacrés au bien-être à l'ère de l'IA. Ces outils visent à renforcer la confiance des collaborateurs.

DURABILITÉ : DES COMPÉTENCES POUR DEMAIN

Les partenaires sociaux et Febelfin encouragent depuis plusieurs années l'intégration des enjeux ESG dans les formations pour les collaborateurs. La demande de connaissances et de sens autour de la durabilité continue d'augmenter chez les candidats comme chez les collaborateurs. Pour y répondre, Febelfin soutient des initiatives de formation et préparera en 2026 une demi-journée d'étude sectorielle consacrée à l'importance des politiques durables.

EMPLOYABILITÉ DURABLE ET ACCOMPAGNEMENT DE CARRIÈRE

Au travers du programme Elan+, Febelfin favorise depuis plusieurs années le coaching individuel et l'accès direct des collaborateurs à des formations sectorielles. Ces trajets professionnels permettent de préparer la mobilité interne et l'adaptation aux nouveaux défis. L'objectif est de soutenir les attentes diversifiées des employés et de promouvoir une culture d'apprentissage qui renforce l'autonomie et l'inclusion au sein des institutions financières.

ATTIRER LES TALENTS VERS LE SECTEUR BANCAIRE : LA FIN COMPETITION

Febelfin a soutenu la sixième édition de la Fin Competition de Febelfin Academy, qui a réuni plus de 1 200 étudiants du supérieur. À travers cette compétition, les jeunes découvrent comment diriger une banque en tenant compte du contexte macroéconomique et du risk management. Cette initiative contribue à rapprocher le monde académique du secteur financier et à offrir aux futurs collaborateurs des compétences clés.



BIEN-ÊTRE ET DROIT À LA DÉCONNEXION

Depuis 2023, la première Convention Collective de Travail sur le droit à la déconnexion reste un repère central. Febelfin a développé un e-learning et des actions de sensibilisation destinées aux employés et aux dirigeants. Ces initiatives favorisent une organisation différenciée et flexible, indispensable pour maintenir l'engagement des collaborateurs et garantir une participation pleine et inclusive au monde bancaire numérique.

Chiffres clés des ressources humaines du secteur bancaire



44 599
collaborateurs



50,6 %
de femmes



Ancienneté moyenne
18,7 ans



Âge moyen :
47,3
ans



90,4 %
des recrutements
diplômés du supérieur

Renforcer l'inclusion et la diversité dans le secteur financier

Depuis 2019, Febelfin a intégré à ses activités la promotion active de la diversité et de l'inclusion dans le secteur financier, l'inclusion ayant un impact positif sur l'engagement, l'innovation et la performance.

Cet engagement en faveur de l'inclusion se concrétise principalement à travers le réseau **Multicultural Network in Finance**, porté par Febelfin, ainsi que l'association **Wo.Men in Finance**, qui regroupe aujourd'hui 70 institutions financières.

En complément de ces initiatives, Febelfin organise un groupe de travail visant à réduire les risques de discrimination dans les processus de recrutement et de promotion et est également membre actif du réseau **Open@Work**, qui promeut l'inclusion des collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre.

MULTICULTURAL NETWORK IN FINANCE

Multicultural Network in Finance (MNF) est un réseau, porté par Febelfin, qui promeut l'inclusion multiculturelle et la représentation au sein du secteur financier, selon une approche intersectionnelle. En 2025, Multicultural Network in Finance a traduit sa mission en actions concrètes à travers l'engagement institutionnel, le partage de connaissances et le renforcement des synergies au sein de l'écosystème.

Parmi les principales initiatives figurent le **Multicultural Network in Finance Pledge for Institutions**, signé par 11 organisations financières ; une série structurée de webinaires ; ainsi que l'événement annuel du réseau, intitulé « Diverse Perspectives Shaping the Financial Industry », organisé le 21 mars. Cet événement a rassemblé



Multicultural
Network in Finance

150 personnes à l’occasion de la Journée internationale pour l’élimination de la discrimination raciale. Multicultural Network in Finance a également lancé un programme pilote de mentorat d’une durée de six mois, accompagnant quatre binômes de talents multiculturels à travers un mentorat individuel.

WO-MEN IN FINANCE

En 2025, Wo-Men in Finance Belgium (WIF) a poursuivi ses actions en faveur de progrès mesurables en matière de diversité, d’équité et d’inclusion au sein du secteur financier belge. **Selon l’enquête annuelle de WIF**, les femmes représentent désormais 35,7 % des postes de direction, soit le niveau le plus élevé enregistré depuis le lancement de l’initiative en 2019. Avec 70 institutions affiliées, représentant plus de 90 % du secteur, cette étape confirme qu’un changement structurel est possible lorsque l’ensemble d’une industrie s’aligne autour d’une ambition commune.

Parmi les moments marquants de l’année, le 4^{ème} CEO Breakfast, coorganisé avec le Multicultural Network in Finance, a réuni 27 CEO autour d’une priorité commune : attirer, retenir et développer des talents aux profils variés. Les échanges ont notamment mis en évidence qu’une plus grande

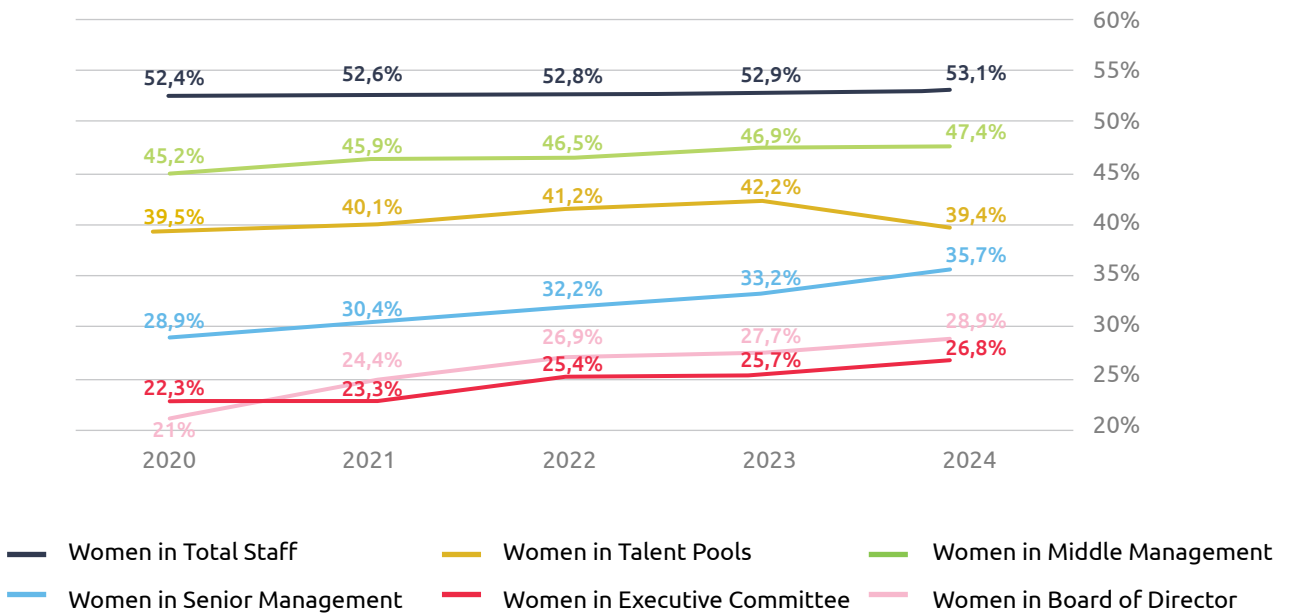
diversité au sein des équipes dirigeantes contribue à une meilleure qualité de décision.

L’événement annuel de WIF « Step Up. Speak Out. Inspire », s’est articulé autour du thème « Faire entendre sa voix et communiquer avec impact. » Il a encouragé les participants à s’exprimer avec confiance, à se sentir mieux outillés pour aborder des conversations difficiles et à créer des liens authentiques grâce à une communication porteuse de sens.

WIF a également organisé la troisième édition de l’Inclusive March Challenge, consacrée à l’inclusion intergénérationnelle, un enjeu clé dans les environnements de travail multigénérationnels d’aujourd’hui. Le challenge a mobilisé 40 équipes issues de 18 institutions, et a engagé 310 participants autour d’activités concrètes dédiées à ce thème.

Tout au long de l’année, l’écosystème d’apprentissage de WIF a poursuivi son développement, avec plus de 1 000 participants ayant suivi des webinaires mensuels couvrant un large éventail de thématiques liées à la diversité, l’équité et l’inclusion, notamment la sécurité psychologique, l’intersectionnalité, le leadership inclusif et la prévention des microagressions.

Gender progression 2020-2024



ANNEXE

LE RAPPORT DE DURABILITÉ DE FEBELFIN

Depuis plusieurs années, Febelfin s'engage pour promouvoir la durabilité dans toutes ses dimensions ESG. En tant que fédération du secteur financier, nous soutenons nos membres dans le renforcement de leur impact sociétal positif et dans l'adaptation de leurs pratiques aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Febelfin intègre ces

objectifs dans sa réflexion stratégique, mais les applique également de façon concrète, en veillant à une communication transparente avec ses membres et ses parties prenantes.

L'aperçu ci-dessous met en lumière les principales réalisations et initiatives développées en 2025, en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies



ENVIRONNEMENT

13 CLIMATE ACTION



GÉNÉRALITÉS :

- Création d'instruments permettant de canaliser les investissements vers la transition et la relance économiques
- Soutenir les membres dans l'intégration de la taxonomie européenne
- Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments (privés et d'entreprise) par des crédits hypothécaires
- Sensibilisation des entreprises à l'importance de la durabilité et des rapports ESG et soutien individuel des entreprises par les membres concernant la transition climatique et la planification des investissements
- Life Be Free
- Crédit Conso pour demain
- Nouvelle plateforme numérique commune pour le reporting de durabilité des PME : KUBE ESG

GOVERNANCE INTERNE :

- Efforts en matière de politique de mobilité interne : vélo électrique, possibilité de charger le vélo et les voitures électriques, budget mobilité flexible...
- Mesures internes d'économie d'énergie : attention portée aux économies d'électricité, au chauffage et à l'éclairage, aux panneaux solaires, aux toits verts, utilisation limitée des imprimantes, politique de durabilité en matière de traitement et de recyclage des déchets, etc.

SOCIAL

12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION



- Gestion et développement d'une norme pour les « produits financiers durables » (label Towards Sustainability)
- Développement de solutions de financement pour soutenir l'économie circulaire, notamment par le biais du leasing financier : charte économie circulaire
- Soutien aux membres dans l'intégration croissante des aspects ESG (par exemple, communication sur les rapports ESG, etc.)

1 NO POVERTY



- Nombreuses études, actions et collaborations dans le domaine de l'inclusion numérique, notamment à destination des groupes vulnérables
- Octroi de crédit responsable et lutte contre le surendettement
- Maintien de l'accessibilité des services bancaires en offrant des services bancaires de base aux particuliers et aux entreprises et prolongation du service bancaire universel (SBU)
- Site sur les actions et projets en matière d'accessibilité bancaire : banqueaccessible.be
- Site pour trouver les distributeurs de billets : jechercheundistributeurdebillets.be

4 QUALITY EDUCATION



- Nombreuses initiatives d'éducation financière et numérique destinées à différents groupes cibles
- Banque en classe
- Sensibilisation du grand public au sujet de la cybersécurité
- Séances d'information sur la banque numérique, les paiements et la sécurité
- Application Digifacile

5 GENDER EQUALITY



10 REDUCED INEQUALITIES



- Actions, campagnes pour améliorer la diversité des genres et l'inclusion dans le secteur
- Actions et initiatives pour lutter contre toutes les formes de discrimination (origine, religion, etc.)
- Coopération avec d'autres secteurs et entreprises pour une meilleure égalité des sexes (par ex. panels inclusifs)
- Wo.Men in finance
- Déploiement d'un coordinateur Inclusion qui développe davantage la politique d'inclusion en interne et en externe
- Initiatives pour les clients en situation de handicap
- Implémentation de l'European Accessibility Act
- Organisation d'événements où il y a un équilibre de genres parmi les orateurs
- Multicultural Network in Finance
- S.HE Goes Digital

GOVERNANCE

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



- Efforts pour positionner le secteur financier comme un employeur attractif
- Investissements dans la formation permanente du personnel
- Initiatives visant à contrôler l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, via entre autres le cadre structurel pour le télétravail
- Premier secteur en Belgique avec une CCT sur la déconnexion
- Initiatives visant à accompagner le personnel dans la transition numérique
- Efforts dans les négociations salariales et maintien d'un paquet salarial compétitif
- Politique interne du personnel : possibilité de télétravail, horaires de travail flexibles, attention à la diversité, formulation d'offres d'emploi non genrées, formation, attention à l'ergonomie et aux éventuels facteurs de stress au travail, etc.
- Signature de la Charte Open@Work
- Initiatives sur la santé au travail, le coaching sportif et les activités entre collègues

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



- Gouvernance interne de Febelfin : investir une part croissante des réserves disponibles dans des produits (fonds) durables

16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS



- Initiatives et nouvelles législations relatives à la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent
- Soutenir les membres dans l'application des embargos internationaux
- Soutenir les initiatives de mise à jour continue des procédures de contrôle interne et de conformité
- Aide aux membres dans l'application des lois fiscales nationales et internationales pour le recouvrement correct des impôts dus

17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS



- De nombreux partenariats avec les autorités fédérales, régionales et locales, les ONG, les organisations sociales et de nombreuses autres institutions pour atteindre et développer les objectifs ci-dessus



Fédération belge du secteur financier
Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

www.febelfin.be